

LETTRE OUVERTE

A Valence le 27/10/26

Plan sécurité du Département de l'Ardèche : et la reconnaissance de ses propres agents ?

Monsieur le Président,

Lors de l'assemblée départementale du 30 octobre prochain, vous soumettrez au vote un plan sécurité prévoyant notamment la gratuité des repas dans les collèges publics pour les policiers et les gendarmes, ainsi que l'installation de caméras de vidéoprotection sur les routes départementales.

La CFDT ne remet pas en cause l'importance de la sécurité des habitants. En revanche, elle s'interroge sur les priorités budgétaires du Département, alors même que ses propres agents subissent des restrictions et que des suppressions de postes et des non-remplacements sont annoncés.

Des repas gratuits pour certains professionnels, mais pas pour les agents qui les préparent ?

Comment expliquer que les policiers et les gendarmes puissent bénéficier de repas gratuits dans les collèges, alors que les agents départementaux qui les préparent et les servent doivent continuer à payer les leurs ?

Ces personnels, indispensables au fonctionnement des établissements, méritent eux aussi une véritable reconnaissance, d'autant que certains perçoivent des rémunérations particulièrement modestes.

Il ne s'agit pas d'opposer les professionnels entre eux, mais de rappeler que la reconnaissance doit aussi commencer par celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public départemental.

Des dépenses nouvelles alors que les agents subissent des restrictions

Dans le même temps, les agents doivent faire face à la suppression du forfait mobilités durables, à la fin de la monétisation du compte épargne-temps et à des perspectives de suppressions de postes ou de non-remplacements.

Comment justifier ces restrictions tout en annonçant de nouveaux engagements financiers ?

Concernant la vidéoprotection routière, la CFDT demande également des précisions sur les objectifs poursuivis, le cadre juridique, l'utilisation des données et les coûts réels d'installation, de fonctionnement et de maintenance.

L'argent public doit être utilisé de manière transparente, cohérente et équitable. Les agents ne peuvent pas être la variable d'ajustement des choix budgétaires.

La CFDT Interco Drôme-Ardèche demande :

- **La transparence** sur les coûts, les objectifs et les garanties du plan sécurité ;
- **Une reconnaissance équitable des agents**, notamment ceux des collèges, concernant leur rémunération, leurs conditions de travail et l'accès aux repas ;
- **Le réexamen des restrictions sociales**, notamment le forfait mobilités durables et la monétisation du CET ;
- **Le maintien des moyens humains nécessaires** pour assurer un service public de qualité.

Monsieur le Président, la sécurité des habitants est essentielle. Mais elle ne doit pas faire oublier les agents qui, chaque jour, assurent les missions fondamentales du Département.

La CFDT attend des réponses et des engagements concrets. Elle demande que les choix budgétaires soient guidés par une même exigence : le respect des agents, la justice sociale et la qualité du service public.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Marylise DELOCHE
Secrétaire générale
CFDT Interco 26-07

